

Parcours Psychologie des apprentissages scolaires

DURÉE
2
ANNÉES



MONTPELLIER FORMATION INITIALE



FORMATION CONTINUE



VAE



ALTERNANCE



RNCP

39025



CPF

311045

Le Master **Psychologie des apprentissages scolaires** propose de préparer le concours et de former des futurs psychologues de l'éducation nationale exerçant dans les écoles primaires (spécialité "éducation, développement et apprentissages"), les collèges et les lycées (spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle"). Son objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir et de développer toutes les compétences indispensables à l'exercice de la profession de psychologue de l'éducation nationale dans ces différents champs d'application. Plus largement, ce diplôme forme des psychologues spécialistes des apprentissages scolaires, et par extension des apprentissages explicites (académiques, en institution) pour des carrières professionnelles dans le champ de l'enfance et de l'adolescence.

Les enseignements de cette formation sont centrés sur les théories, concepts et méthodes utiles à connaître pour accompagner les apprentissages de l'enfant, pour comprendre les difficultés d'apprentissage rencontrées et pour conduire une réflexion sur les pratiques spécifiques d'évaluation dans le champ éducatif.

Ils visent à permettre aux étudiants de poursuivre leur formation en doctorat comme d'envisager une carrière de psychologues formés pour intervenir dans les organismes du secteur de l'éducation, avec notamment des compétences nécessaires au futur psychologue de l'éducation nationale. Les étudiants de ce parcours se destinent prioritairement au concours externe des psychologues de l'éducation nationale, notamment pour la spécialité « éducation, développement et apprentissages » qui concerne le premier degré.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Santé & Social
- Éducation, formation, prépa concours



PORTRAITS DE DIPLOMÉS RÉUSSITES STAGES MÉTIERS INSERTION PRO

www.dicopro.univ-montp3.fr



Former des futurs spécialistes des apprentissages scolaires, dont des psychologues pour l'éducation nationale.



ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

- Connaître les principes fondamentaux du système éducatif,
- Acquérir des compétences théoriques et pratiques dans le domaine de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle,
- Connaître les aspects théoriques et pratiques relatifs à l'accompagnement de la trajectoire scolaire,
- Connaître les processus psychologiques impliqués dans le développement et les apprentissages des enfants et adolescents,
- Comprendre les difficultés scolaires des élèves,
- Conduire des entretiens et des bilans psychologiques,
- Concevoir, développer et mettre en œuvre des dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement scolaire,
- Évaluer des actions de dispositifs d'éducation, de formation et d'insertion,
- Mettre en application l'éthique et la déontologie du psychologue,
- Développer des capacités d'analyse, de synthèse et de rigueur scientifique.

MASTER

MENTION PSYCHOLOGIE

Parcours Psychologie des apprentissages scolaires



UFR 5

FACULTÉ DES SCIENCES DU SUJET ET DE LA SOCIÉTÉ

L'UFR 5 accueille des étudiants se formant dans les domaines de la Psychologie, de la Sociologie, de l'Ethnologie et Anthropologie ou encore des Sciences sanitaires et sociales.

+ d'infos : ufr5.www.univ-montp3.fr



PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

LICENCE CONSEILLÉE POUR L'ACCÈS AU M1 :

- Licence Psychologie

PRÉ-REQUIS EN TERMES DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES :

- Bases théoriques dans les disciplines de la psychologie cognitive, la psychologie du développement et la psychologie sociale
- Bases en statistiques et psychométrie
- Bonne connaissance de la méthode expérimentale
- Capacités d'analyse de documents écrits, de rédaction scientifique en psychologie
- Pour les candidats non francophones, le niveau de français C1 est requis

NIVEAU VISÉ

BAC
+5



4 SEMESTRES



120 CRÉDITS AU TOTAL
30 ECTS PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 ■ 9 ECTS | 90H

Analyse de données multivariées en psychologie (30h) | Méthodologie de la mesure du comportement en psychologie (30h) | Méthodologie de la rédaction scientifique (30h)

PROCESSUS COGNITIFS ET APPRENTISSAGE ■ 4 ECTS | 26H

DÉVELOPPEMENT COGNITIF DE L'ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE ■ 4 ECTS | 26H

PROCESSUS ÉMOTIONNELS ET APPRENTISSAGE ■ 4 ECTS | 26H

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 1 (1 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 26H

Les apprentissages scolaires fondamentaux (26h) | Psychologie de l'orientation (26h)

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 2 (1 AU CHOIX) ■ 2 ECTS | 13H

Préparation concours 1 Admissibilité (13h) | Approfondissement recherche 1 (13h)

LANGUE VIVANTE ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 2

TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES ■ 4 ECTS | 26H

DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE NORMALES / PATHOLOGIQUES ■ 4 ECTS | 26H

ÉVALUATION SCOLAIRE ■ 4 ECTS | 26H

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 3 (1 AU CHOIX) ■ 4 ECTS | 26H

Comprendre les inégalités (26h) | Travail et insertion socio-professionnelle (26h)

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 4 (1 AU CHOIX) ■ 2 ECTS | 13H

Préparation concours 2 Admissibilité (13h) | Approfondissement recherche 2 (13h)

TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE, STAGE ET SUPERVISION ■ 12 ECTS | 26H

M1
MASTER 1

2023 - 2024

Tous bacs
confondus



Effectifs

24



Taux de réussite

95,8%

M2
MASTER 2

2023 - 2024

SEMESTRE 3

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 ■ 7 ECTS | 44H

Statistiques appliquées à la psychologie (26h) | Éthique et déontologie (9h) | Éthique et déontologie : applications (9h)

CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ■ 5 ECTS | 26H

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ■ 5 ECTS | 26H

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 5 (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS

Situations de travail en équipe (24h) | Psychopédagogie de l'information et du numérique (26h)

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 6 (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS | 26H

Préparation concours 3 Admission (26h) | Approfondissement recherche 3 (26h)

LANGUE VIVANTE ■ 3 ECTS | 20H

SEMESTRE 4

PSYCHOLOGIE SCOLAIRE : CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE ■ 4 ECTS | 26H

ERGONOMIE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES ■ 4 ECTS | 26H

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 7 (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS | 26H

Prévention et de remédiation (26h) | Contraintes du monde économique et professionnel (26h)

SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES 8 (1 AU CHOIX) ■ 5 ECTS | 26H

Préparation concours 4 Admission (26h) | Approfondissement recherche 4 (26h)

STAGE ET SUPERVISION ■ 4 ECTS

TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE ■ 8 ECTS

Tous bacs confondus



Effectifs

32



Taux de réussite

84,4%



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr
rubrique «Offre de formation»
ou en scannant ce QR code

+ D'INFOS

CONDITIONS D'ACCÈS

■ EN MASTER 1 :

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur la plateforme de recrutement et de candidature **MonMaster**.

■ EN MASTER 2 :

Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Psychologie des apprentissages scolaires.

Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail **eCandidat** de l'université.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE (SAFCO) :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :
ufr5.fc@univ-montp3.fr | 04 67 14 55 64
Pour une demande de VAE : vae@univ-montp3.fr

ET APRÈS LE MASTER...

L'obtention du Master Psychologie des apprentissages scolaires a pour vocation de déboucher directement sur la vie active. Il permet de postuler au concours de psychologues de l'Éducation nationale (Décret 2017-120 du 1er février 2017).

Il permet également l'inscription en thèse de doctorat Psychologie (selon les conditions d'inscription de l'École Doctorale d'accueil).

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE L'ORIENTATION

psychologue de l'éducation nationale 2 spécialités « éducation, développement et apprentissages » et « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », conseiller en orientation, consultant...

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE*

30 MOIS APRÈS

L'OBTENTION DU DIPLÔME

*Nombre de diplômés en emploi (salariés, professions libérales...) parmi les diplômés en emploi ou en recherche d'emploi (enquête réalisée auprès de l'ensemble de la promotion 2020)



+ d'infos : ove.univ-montp3.fr

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

+ d'infos : scuio-univ-montp3.centredoc.fr

EXPLOREZ LES POSSIBLES

Ajoutez de la valeur à votre parcours d'études par :



LES STAGES FACULTATIFS

en valorisant vos études par l'expérience professionnelle
emploistage@univ-montp3.fr



LA CÉSURE

pour choisir d'interrompre vos études pendant une année
scuio@univ-montp3.fr



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

et décider de poursuivre vos études à l'étranger dès la L2
mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Mme Nathalie Blanc

nathalie.blanc@univ-montp3.fr

M. André Tricot

andre.tricot@univ-montp3.fr

DÉPARTEMENT PSYCHOLOGIE

Secrétariat pédagogique :

Bât. B - Bureau 211A

04 67 14 20 93

master.psychologie@univ-montp3.fr

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET
D'INSERTION PROFESSIONNELLE

04 67 14 26 11

scuio@univ-montp3.fr

SAFCO

SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA
FORMATION CONTINUE

04 67 14 55 55

safco@univ-montp3.fr

alternance@univ-montp3.fr

DIPLÔME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT